

**S.G.C.**

Des produits de maintenance  
au service des professionnels

F I C H E T E C H N I Q U E

## SERINET

**SOLVANT DE NETTOYAGE EN IMPRIMERIE SÉRIGRAPHIE pour une  
MEILLEURE SÉCURITÉ au TRAVAIL et ENVIRONNEMENTAL  
pour UTILISATIONS PROFESSIONNELLES**

### PROPRIETES :

Préparation de nettoyage à base d'une association équilibrée de solvants sélectionnés pour leur faible émission de Composés Organiques Volatils ( **COV** ). Solubilisant puissant à indice KB très élevé. Point d'éclair supérieur à la température ambiante effective dans les ateliers.

### RÉGLEMENTATION du TRAVAIL :

Exempt de solvants d'origine pétrolière, de dérivés halogénés chlorés, de solvants aromatiques. Ne contient pas de benzène, de toluène ni de xylène ou de substances classées C.M.R. (cf arrêté du 20 avril 1994 ).

**ECONOMIQUE** de par sa faible vitesse d'évaporation, son point d'ébullition élevé :

- réduit les pertes de produit dans l'atmosphère,
- diminue le niveau de risque d'inhalation pour les applicateurs (  $VLE \approx 400 \text{ mg/m}^3$  )
- **RÉGLEMENTATION** pour la **PROTECTION** de l'**ENVIRONNEMENT** :

Répond aux nécessités de réduction des émissions de C.O.V. dans les ateliers (directives COV, arrêté du 29 mai 2000 art. 3,4, et 5 et du 2 mai 2002 - art.5)

Pouvoir solvant très puissant, **Pénètre, dissout, émulsionne et solubilise les salissures et résidus tels que :**

empreintes d'autocollants	carbone	encre d'imprimerie	encre de sérigraphie fraîche (epoxy bi-composant ou non)
empreintes d'adhésifs	marqueurs	crayon	Excès de débordements de résines ou de colles lors de travaux d'assemblage.

Est utilisé pour les opérations de nettoyage des :

matériels de tampographie ( clichet et machine ).

matériels de sérigraphie ( écran et machine ).

Surfaces en inter-opérations ou avant intervention ou démontage, dans les ateliers d'imprimerie, de sérigraphie, etc...

Permet de nettoyer, de dégraisser la plupart des surfaces en :

acier	cuivre	alliages légers	verre	inoxydables	aluminium anodisé
céramiques	chromes	carrelages	aluminium	bois	toile nylon et soie

**NOTA IMPORTANT :** Nécessite, compte tenu de son fort pouvoir nettoyant solubilisant un test de compatibilité au préalable avec notamment :des surfaces peintes généralement non résistantes aux solvants ou d'applications récentes ; certaines surfaces en matières plastiques, matériaux composites, etc...



Des produits de maintenance  
au service des professionnels

F  
I  
C  
H  
E  
  
T  
E  
C  
H  
N  
I  
Q  
U  
E

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE :

S'utilise à l'état pur et à froid par application directe sur les encres présentes sur les surfaces ou sur les pièces. Nettoyage au chiffon, au pinceau, à la brosse, par aspersion en fontaine de nettoyage ou, selon le cas, par immersion, trempage au bain. Laisser agir et pénétrer puis terminer, en fonction du support, par un raclage, essuyage au chiffon ou activer le séchage à l'air comprimé. Selon nécessité et selon les travaux et natures des surfaces un rinçage à l'eau tiède ou chaude peut être réalisé. NB : Dans le cas de supports particulièrement poreux et en fonction de la salissure à éliminer, effectuer de préférence, une pulvérisation sur un chiffon et procéder par imprégnation et essuyage des salissures présentes en surface.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

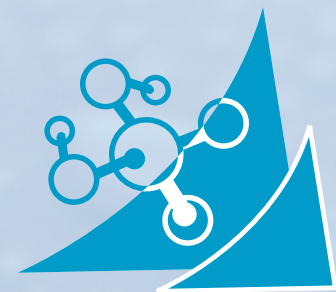
ASPECT PHYSIQUE	: Liquide, limpide.
COULEUR	: Incolore
ODEUR	: Peu perceptible.
MASSE VOLUMIQUE	: 950 g/l +/- 20 g/l.
POINT d'ECLAIR du concentré:	40,2 °c. +/- 2°c. AFNOR coupe fermée - classe A2
IKB	: > 500
TENSION SUPERFICIELLE	: 33,1 mN/m
COV	: 38 ppm ( solvant de référence isobutylène )
POINT d'EBULLITION	: 121 °c.

### PRECAUTIONS ET REMARQUES :

R 10 INFLAMMABLE.

Observer les précautions inhérentes à la manipulation et utilisation des produits solvantés inflammables de classe de point d'éclair supérieure à 21°C et inférieure à 55°C CLASSE A2  
Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas pulvériser ou manipuler en présence d'une flamme ou d'un corps incandescent. Ne pas fumer. Eviter le contact avec la peau, porter des gants du type caoutchouc nitrile lors des manipulations. En cas d'utilisation dans un local confiné et mal aéré, prévoir captation des vapeurs et ventilation adaptée. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Refermer l'emballage après utilisation, couvrir les bacs de dégraissage pendant les périodes de non-utilisation. **NOTA** : nécessite, compte tenu de sa puissance de nettoyage, un test de compatibilité concentration et temps de contact au préalable avec: .../...

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.



**S.G.C.**

Des produits de maintenance  
au service des professionnels

F I C H E T E C H N I Q U E

.../...

- des surfaces peintes non résistantes non réticulées ou d'applications récentes ;  
certaines surfaces en matières plastiques, matériaux composites pouvant être sensibles aux  
nettoyants puissants, toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour  
déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

**Extrait conditions de vente :** Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales  
des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de  
un an.

En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne  
pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En  
raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la  
réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la  
convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le  
remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret  
87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos  
produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.